M. Rompkey: Je le répète, pour les vendeurs qui estiment que les frais pour droit d'usage sont plus élevés que ce qu'ils devraient payer, mon ministère offre d'autres solutions qui leur assureront un traitement équitable.

L'ÉNERGIE

LE PROGRAMME D'EXPANSION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et elle porte sur l'aide que le gouvernement doit apporter au prolongement des gazoducs destinés à desservir les localités qui ne le sont pas encore. Ce programme d'expansion des réseaux de distribution devait être lancé au début de l'année. Les sociétés de gaz naturel et les municipalités attendent avec impatience l'annonce du lancement du programme, dont le besoin se fait fortement sentir. Le ministre peut-il nous dire à quelle date le programme sera mis en œuvre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, les services publics ont déjà été informés du montant des crédits auxquels chacun d'entre eux aura droit et ils examinent à l'heure actuelle les projets qu'ils voudront proposer de réaliser en priorité grâce aux fonds supplémentaires que leur accordera le gouvernement fédéral. Le programme doit commencer le 1er avril prochain.

LES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. L'an dernier, le gouvernement a laissé entendre, et le ministre le sait certainement, que les crédits alloués à ce programme étaient de l'ordre de 300 millions de dollars. Le ministre peut-il nous confirmer que cette somme sera bien allouée au programme cette année et, dans le cas contraire, ces crédits seront-ils restreints? Ils devraient plutôt augmenter, compte tenu de l'inflation. Si diminution il y a, sera-t-elle importante?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je demande au député de se reporter au Programme énergétique national, dans lequel nous proposions d'allouer 300 millions de dollars à la mise en place de raccordements du gazoduc en vue de desservir les consommateurs au cours de la période visée par le Programme, soit jusqu'en 1986. Le budget est toujours le même. J'espère que la demande de la part des services publics sera suffisante pour justifier le budget qui a été alloué à cette fin précise, car c'est un programme des plus utile.

LES CATASTROPHES

L'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DE «L'OCEAN RANGER»

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je voudrais interroger le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos d'une question qui intéresse le pays entier, c'est-à-dire le naufrage tragique de l'Ocean Ranger.

Questions orales

Tous les Canadiens éprouvent en ce moment beaucoup de compassion pour leurs concitoyens de Terre-Neuve. Le ministre, ou encore le solliciteur général, pourrait peut-être répondre à ma question.

Des nouvelles nous sont parvenues de Terre-Neuve ce matin nous apprenant qu'un homme, qui s'est présenté comme étant un agent de la GRC, enquête sur cette tragédie. Le ministre peut-il confirmer que la GRC fait enquête sur ce naufrage, en vue de poursuites pénales?

Si c'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui répond à la question, pourrait-il faire part à la Chambre de tout renseignement qu'il détiendrait à propos d'un rapport—un rapport apparemment secret de la Mobil—d'après lequel le bateau approvisionnant l'Ocean Ranger aurait heurté une des embarcations de sauvetage, à bord de laquelle se trouvait des naufragés?

Est-ce que l'un des deux ministres pourraient répondre à la première partie de la question, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous divulguer tout fait qu'il pourrait connaître à propos de la deuxième partie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je viens de vérifier auprès du solliciteur général et ni lui ni moi-même ne sommes au courant que la GRC enquête sur cette affaire en ce moment.

Quand au second point, je suis sûr que de nombreux bruits courront. En fait, nous avons entendu de nombreuses rumeurs la semaine dernière et il y en aura bien d'autres.

J'espère que la commission mixte d'enquête que nous voulons mettre sur pied avec la collaboration de Terre-Neuve commencera ses travaux sous peu et qu'elle examinera à fond toutes ces rumeurs. En attendant, je n'ai pas du tout l'intention de parler de tous les bruits qui courront dans les jours et les semaines à venir ou encore de m'interroger à leur égard. L'enquête que nous allons ouvrir est à mon avis le meilleur moyen qui nous permettra de régler ces questions. J'espère que ce sera une commission d'enquête mixte, nommé à la fois par le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve.

LA CRÉATION ÉVENTUELLE D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE MIXTE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, les gens sont impatients qu'on constitue un groupe d'enquête mixte dont les travaux commenceraient bientôt. Le ministre pourrait-il nous dire, plus calmement que cela ne s'est fait lors de la joute oratoire qui a eu lieu hier à la Chambre, ce qu'il en est de cette commission d'enquête mixte? Quand escompte-t-il qu'elle sera constituée? Comme il l'a fait remarquer en déposant les rapports de ses inspecteurs sur l'Ocean Ranger, rapports que je qualifierais «d'écologiques» cette question relève de sa compétence.

Le ministre pourrait-il également déposer un rapport sur la mission de sécurité qui a eu lieu sur le pont de l'*Ocean Ranger* le 6 février. Je rappelle que j'ai soulevé cette question à la Chambre la semaine dernière pendant qu'il était absent. Je crois que le ministre est tenu de le faire et qu'en vertu du règlement sur le pétrole et le gaz, Mobil est obligée de le déposer.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont les dispositions qui ont été prises pour constituer une commission